

PHI-2133 Introduction à la philosophie française contemporaine – Altérité et différence

Professeure: Sophie-Jan Arrien

I. BUT DU COURS

Ce qu'on regroupe parfois sous le titre un peu hâtif de « philosophie française contemporaine » renvoie en fait à un ensemble de pensées singulières, d'orientations le plus souvent divergentes, mais qui puisent pour plusieurs d'entre elles à un fonds phénoménologique commun. C'est précisément dans ce contexte que se sont développées en France les pensées majeures d'Emmanuel Levinas et de Jacques Derrida. Nous aborderons leurs écrits à partir de ce fonds phénoménologique et tenterons de cerner et de confronter les enjeux philosophiques de leurs thèmes de prédilection respectifs : l'altérité chez Levinas et la différence chez Derrida.

II. OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- a. Comprendre le développement et le renouvellement de certaines problématiques philosophiques (langage et concept, identité et différence, éthique et subjectivité) qui caractérisent les pensées de Levinas et de Derrida à partir de leur contexte d'émergence husserlien et heideggerien;
- b. S'initier aux tentatives levinassiennes et derridiennes de dépasser les cadres traditionnels de la réflexion et de l'expression philosophiques;
- c. Repérer les limites de ces tentatives et leurs alternatives possibles.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a. Se familiariser avec un champ de problèmes qui mobilise une bonne part de la pensée française contemporaine;
- b. S'exercer à lecture et à l'analyse de textes difficiles dont l'expression souvent littéraire ne doit pas masquer le propos philosophique;
- c. S'exercer à lecture et à l'analyse de textes difficiles dont l'expression souvent littéraire ne doit pas masquer le propos philosophique.

III. CONTENU

- a. Présentation du paysage philosophique français contemporain. Mise en contexte des projets philosophiques de Levinas et de Derrida;

- b. Examen de l'héritage déterminant chez ces auteurs des pensées de Husserl et de Heidegger;
- c. Derrida : différance et déconstruction;
- d. Levinas : altérité et transcendance.

IV. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Leçons magistrales, analyses de textes, discussions.

V. LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGÉRÉES

Derrida, J. : *La voix et le phénomène*, Paris, Puf, 1967.

Levinas, E. : *Le temps et l'autre*, Paris, Puf, 2004.

Levinas, E. : *De l'existence à l'existant*, Paris, Vrin, 1993.

Levinas, E. : *Totalité et infini, essai sur l'extériorité*, Paris, Livre de Poche, 1990.

L'étudiant devra également se procurer dès le premier cours un recueil de texte préparé par le professeur.

VI. LECTURES SUGGÉRÉES

Derrida, J. : *Sur parole : instantanés philosophiques*, Paris, L'aube, 1999.

Derrida, J. : *Positions*, Seuil, 1972.

Derrida, J. : « La pharmacie de Platon » (*La Dissémination*, Paris, Seuil, 1972).

Derrida, J. : *La Grammatologie*, Paris, Minuit, 1967.

Derrida, J. : *Marges de la philosophie*, Paris, Minuit, 1972.

Levinas, E. : *Ethique et infini, Dialogues avec Philippe Némo* [1982], Paris, Le Livre de poche, 1984.

Emmanuel Lévinas/ François Poirié. *Emmanuel Levinas, qui êtes-vous ? entretiens*, Besançon, La Manufacture, 1992.

Une bibliographie détaillée sera remise au premier cours.

VI. MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- **Deux examens en classe, comptant chacun pour 25% de la note finale.** L'évaluation est basée sur la compréhension de la problématique abordée, la capacité d'en rendre compte de façon synthétique, la rigueur et la clarté de l'argumentation et la qualité du français (10% de l'évaluation). La première évaluation en classe aura lieu la semaine précédant la semaine de lecture (2 mars). La deuxième évaluation en classe aura lieu le 27 avril. Le professeur se réserve la possibilité de transformer l'une et/ou l'autre de ces évaluations en classe en examen-maison si les circonstances rendent la chose plus appropriée (cours annulé en raison d'une tempête, supplément de matière à voir en classe, etc.)
- **Exercice préparatoire à la rédaction du travail de session (choix du sujet, présentation de la problématique, bibliographie commentée), comptant pour 10% de**

la **note finale**, à envoyer au professeur par courriel en fichier joint (sophie-jan.arrien@fp.ulaval.ca) *au plus tard* le 16 mars. Deux (2) points seront enlevés par jour de retard.

- **Un travail de session de 10-12 pages, tapé à double interligne, comptant pour 40% de la note finale.** Ce travail consistera en une étude portant sur une problématique ou un thème important dans l'œuvre de Heidegger. Il sera à remettre par courriel en fichier joint (sophie-jan.arrien@fp.ulaval.ca) au plus tard le 4 mai. Deux (2) points seront enlevés par jour de retard. *Aucun* travail ne sera accepté après le 10 mai.

VII. ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation ([1^{er} cycle](#)) ([2^e et 3^e cycle](#)) est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

VIII. ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>

IX. UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation de l'ordinateur pour la prise de notes est permise en classe mais toute connexion à l'internet par le biais de quelques appareils électroniques que ce soit est proscrite. Si un étudiant désire enregistrer un cours, il doit d'abord en faire la demande à la professeure.